RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

Agence Régionale de Santé Bretagne

ARRETE MODIFICATIF
de composition nominative du
Conseil Territorial de Santé Brocéliande Atlantique
CTS BA-25/09

La Directrice générale de l'Agence Régionale de Santé Bretagne

Vu le code de la santé publique, notamment ses articles L.1434-9, L .1434-10, L.1434-11, R.1434-33 et R. 1434-34,

Vu la loi n°2009-879 du 21 juillet 2009 portant réforme de l'hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires,

Vu la loi n°2016-41 du 26 janvier 2016 de modernisation de notre système de santé, notamment l'article L.1434-11 de la section 3 de son article 158,

Vu le décret n° 2010-336 du 31 mars 2010 portant création des agences régionales de santé,

Vu le décret n°2016-1024 du 26 juillet 2016 relatif aux territoires de démocratie sanitaire aux zones des schémas régionaux de santé et aux conseils territoriaux de santé,

Vu le décret du 31 juillet 2025 portant nomination de la Directrice générale de l'Agence Régionale de Santé Bretagne – Madame Véronique SOLERE, à compter du 25 août 2025,

Vu la décision portant délégation de signature de la Directrice générale de l'Agence régionale de santé Bretagne à Madame Anna Seznec

Vu l'arrêté du 25 mai 2023 de la Directrice générale de l'Agence régionale de santé Bretagne portant modification de l'arrêté du 16 mai 2022 portant adoption des territoires de démocratie sanitaire en région Bretagne,

Vu l'arrêté modificatif de composition du CTS Brocéliande atlantique en date du 28 mai 2025

Considérant les modifications demandées depuis la dernière mise à jour,

ARRETE

Article 1er : Le Conseil Territorial de Santé Brocéliande Atlantique comprend 50 membres.

Sa composition nominative est modifiée comme suit :

Collège 1a : Désignation de Mme Patricia ROSIAUX en remplacement de M. Pascal EMERIT, Clinique du Golfe à Séné (FHP)

Collège 1b : Départ de Mme Marie-Laure LE CORRE Directrice Générale Association Gabriel Deshayes (URIOPSS)

Article 2 : En application de l'article 19 de la loi n°2019-774 du 24 juillet 2019 portant modification de l'article L. 1434-10 du code de la santé publique, les sénateurs et députés du département sont membres de droits du Conseil Territorial de Santé Brocéliande Atlantique

Article 3 : Nul ne peut siéger au sein du conseil territorial de santé à plus d'un titre.

Article 4 : La durée des fonctions des membres du conseil territorial de santé est fixée à cinq ans, renouvelable une fois, sous réserve des dispositions particulières prévues à l'article R1434-34 du code de la santé publique.

Article 5 : Le conseil territorial de santé est constitué d'une assemblée plénière, d'un bureau, d'une commission spécialisée en santé mentale et d'une formation spécifique organisant l'expression des usagers.

Article 6 : La composition, les modalités de vote et les modalités de fonctionnement des formations du conseil territorial de santé sont fixées par son règlement intérieur adopté en assemblée plénière.

Article 7 : Le présent arrêté sera complété pour tenir compte des désignations à venir.

Article 8 : Le présent arrêté peut être contesté par voie de recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Rennes dans un délai de 2 mois à compter de sa publication.

Article 9 : La Directrice de la Stratégie Régionale en Santé de l'Agence Régionale de Santé Bretagne est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture de Région.

Fait à Rennes, le 15/09/2025

Pour la Directrice générale
La Directrice de la stratégie régionale en santé

Anna SEZNEC

ANNEXE - COMPOSITION NOMINATIVE DU CTS BROCELLIANDE ATLANTIQUE

1°/ Collège des professionnels et offreurs des services de santé

a) Représentants des établissements de santé

Représentants des personnes morales gestionnaires de ces établissements

Titulaire	Monsieur	COUTURIER	PHILIPPE	FHF
Suppléant	Monsieur	FOREST	REGIS	FHF
Titulaire	Monsieur	CHARLES	ROMAIN	FHP
Suppléant	**Madame**	**ROSIAUX**	**PATRICIA**	**FHP**
Titulaire	Monsieur	FLEURY	PATRICK	FEHAP / URIOPSS
Suppléant	Madame	PELLIER	SOPHIE	FEHAP

Présidents de commission médicale ou de conférence médicale d'établissement

Titulaire	Docteur	PEPION	CEDRIC	FHF
Suppléant	Monsieur	HUNTZINGER	JULIEN	FHF
Titulaire	Docteure	DORMOIS	ISABELLE	FHF
Suppléant	Docteur	ROBIN	DIDIER	FHF
Titulaire		En cours de désignation		
Suppléant		En cours de désignation		

b) Représentants des personnes morales gestionnaires des services et établissements sociaux et médicosociaux

Titulaire	Monsieur	ROUX	THOMAS	FHF
Suppléant	Madame	POULAIN	AGNES	FHF
Titulaire		En cours de désignation		
Suppléant	Madame	FICHEUX-EVEN	HELENE	FEHAP
Titulaire	Monsieur	POTTIN	VALERE	NEXEM
Suppléant		En cours de désignation		
Titulaire	Monsieur	RIGUIDEL	NICOLAS	FEHAP / MUTUALITE FRANCAISE
Suppléant	Monsieur	DI ROSA	MARIO	SYNERPA
Titulaire	Madame	MOREAC	ELISABETH	URIOPSS
Suppléant		**En cours de désignation**		

c) Représentants des organismes œuvrant dans les domaines de la promotion de la santé et de la prévention ou en faveur de l'environnement et de la lutte contre la précarité

Titulaire	Monsieur	LOISEL	PIERRE	EAU ET RIVIERES DE BRETAGNE
Suppléant	Monsieur	LE BOZEC	YANN	EAU ET RIVIERES DE BRETAGNE
Titulaire	Madame	CHANLOT	MARJORIE	IREPS BRETAGNE
Suppléant		En cours de désignation		
Titulaire	Monsieur	BEKERIS	DARIUS	MAISON SPORT SANTE EN BROCELIANDE
Suppléant		En cours de désignation		

d) Représentants des professionnels de santé libéraux

Titulaire	En cours de désignation
Suppléant	En cours de désignation
Titulaire	En cours de désignation
Suppléant	En cours de désignation
Titulaire	En cours de désignation
Suppléant	En cours de désignation

Titulaire	Madame	BERTRAND	VALERIE	URPS INFIRMIERS
Suppléant		En cours de désignation		
Titulaire	Madame	FOSSEPREZ	EMILIE	URPS PHARMACIENS
Suppléant	Docteur	ROTTY	PIERRE-EMMANUEL	URPS CHIRURGIENS DENTISTES
Titulaire	Monsieur	LE GAL	MAXIME	URPS MASSEURS KINESITHERAPEUTES
Suppléant	Monsieur	ADRIAN	FRANCK	URPS MASSEURS KINESITHERAPEUTES

e) Représentant des internes en médecine

Titulaire		En cours de désignation		
Suppléant		En cours de désignation		

f) Représentants des différents modes d'exercice coordonné et des organisations de coopération territoriale (centres de santé, maisons de santé et réseaux de santé ; communautés professionnelles territoriales de santé et équipes de soins primaires ; communautés psychiatriques de territoire)

Titulaire	Madame	BOUCHER	STEPHANIE	FACS BRETAGNE
Suppléant	Monsieur	LECLERC	HERVE	FACS BRETAGNE
Titulaire	Monsieur	THEPAUT	MATHIEU	CPTS GWENED
Suppléant	Madame	FREMONT	ELODIE	CPTS GWENED
Titulaire	Monsieur	MARECHAL	TRISTAN	CPTS DU PAYS D'AURAY
Suppléant		En cours de désignation		
Titulaire	Madame	LEBORGNE ROUDAUT	ISABELLE	FHF
Suppléant	Monsieur	LECAMUS	JEAN-PHILIPPE	FHF
Titulaire	Madame	LEMAIRE	ANNE	CPTS PAYS DE PLOERMEL
Suppléant	Madame	KERRAR	GWENAELLE	CPTS PAYS DE PLOERMEL

g) Représentant des établissements assurant des activités d'hospitalisation à domicile

Titulaire	Madame	NORMAND	STEFANIE	HAD CLINIQUE OCEANE
Suppléant	Madame	HEURTIN	LAURA	FNEHAD

h) Représentant de l'ordre des médecins

Titulaire	Monsieur	JOUSSEAUME	LOIC	CONSEIL DE L'ORDRE DES MEDECINS DU MORBIHAN
Suppléant	Monsieur	TREBUCHET	GERARD	CONSEIL DE L'ORDRE DES MEDECINS ILLE ET VILAINE

2°/ Collège des usagers du système de santé

a) Associations agréées (article L1114-1)

Titulaire	Madame	GEFFARD	CHANTAL	UFC QUE CHOISIR
Suppléant		En cours de désignation		
Titulaire		En cours de désignation		
Suppléant		En cours de désignation		
Titulaire	Monsieur	JUCHET	CLAUDE	LA LIGUE NATIONALE CONTRE LE CANCER
Suppléant		En cours de désignation		
Titulaire	Monsieur	LE BRIS	PIERRICK	UDAF 56
Suppléant	Madame	PUCHAUX	LUCIE	UDAF 56
Titulaire	Madame	LE GALLO	MARIE-FRANCOISE	UNAPEI BRETAGNE
Suppléant	Monsieur	PRESLE	JEAN-CHARLES	UNAPEI BRETAGNE
Titulaire		En cours de désignation		
Suppléant		En cours de désignation		

b) Associations des personnes handicapées ou des associations de retraités et personnes âgées

Titulaire	Madame	THOMMEROT	JACQUELINE	CDCA 56
Suppléant	Monsieur	DUTHEIL	GILLES	CDCA 56

Titulaire	Madame	MICHAUD	MONIQUE	CDCA 56
Suppléant		En cours de désignation		
Titulaire		En cours de désignation		
Suppléant		En cours de désignation		
Titulaire		En cours de désignation		
Suppléant		En cours de désignation		

3°/ Collège des collectivités territoriales du territoire de démocratie sanitaire concerné

a) Conseiller régional

Titulaire	Madame	JOUNEAUX PEDRONO	ELISABETH	CONSEIL REGIONAL
Suppléant	Monsieur	MOLAC	PAUL	CONSEIL REGIONAL

b) Représentant des conseils départementaux

Titulaire	Monsieur	JAGOUDET	NICOLAS	CONSEIL DEPARTEMENTAL DU MORBIHAN
Suppléant	Madame	GUEGAN	ROZENN	CONSEIL DEPARTEMENTAL DU MORBIHAN

c) Représentant des services départementaux de protection maternelle et infantile

Titulaire	Docteure	FRESIL	CORINNE	PMI DU MORBIHAN
Suppléant		En cours de désignation		

d) Représentants des communautés mentionnées aux articles L. 5214-1, L. 5215-1, L. 5216-1, L. 5217-1 ou L. 5219-1 du code général des collectivités territoriales

Titulaire	Monsieur	LE DIFFON	PATRICK	Adcf
Suppléant		En cours de désignation		
Titulaire	Madame	BARBOTIN	CATHERINE	Adcf
Suppléant	Madame	CABON	MARIE-THERESE	Adcf

e) Représentants des communes

Titulaire	Monsieur	ROSSI	VINCENT	AMF 56
Suppléant	Monsieur	LABESSE	JEAN-MARIE	AMF 56
Titulaire	Madame	GUILLERY	CHRISTINE	AMF 56
Suppléant	Monsieur	PLOTTON	CHRISTIAN	AMF 56

4°/ Collège des représentants de l'État et des organismes de sécurité sociale

a) Représentant de l'Etat dans le département

Titulaire	Madame	POMARIEGA	VALERIE	PREFECTURE DU MORBIHAN
Suppléant		En cours de désignation		

b) Représentant des organismes de sécurité sociale

Titulaire		COUE	ISABELLE	MSA PORTES DE BRETAGNE
Suppléant	Madame	En cours de désignation		
Titulaire	Madame	SOHIER	CHANTAL	CPAM DU MORBIHAN
Suppléant	Madame	CHARAUDEAU	MARTINE	CPAM DU MORBIHAN

5°/ Collège des personnalités qualifiées

Titulaire		GLORET	EMILIE	ADMR 56
Titulaire		LE GOFF	LUCIANO	FEHAP / APF